

Sensibilisation à la sécurité routière

□ Mardi 11 mars et jeudi 13 mars, des ateliers de sensibilisation à la sécurité routière organisés par le département ont eu lieu au collège.

□

□ Tous les élèves ont bénéficié d'une heure de sensibilisation aux mobilités douces (vélo, trottinette, piéton) au cours de laquelle leur la réglementation et les équipements obligatoires ou recommandés.



□

Les élèves de □4ème et 3ème ont également participé à des ateliers de sensibilisation aux conduites addictives ou à risque. La police se chargeait d'animer un atelier prévention à la conduite du scooter, avec rappel des réglementations en trottinette. Dans le cadre d'un atelier autour de la distance de freinage, les élèves ont pu tester leur réactivité en situation grâce à un simulateur (réactionmètre). Un atelier sur les effets de l'alcool était également proposé. Au cours de celui-ci, les élèves ont réalisé un parcours avec des lunettes simulant la prise d'alcool ou de stupéfiants, associé à de la fatigue.

□

Merci aux bénévoles de la sécurité routière et de la police pour leur intervention.